

**DEPARTEMENT
DU LOIRET**

**VILLE DE
SAINT JEAN DE LA RUELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 FEVRIER 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 3 février à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire.

OBJET : 2025-568 Bilan des cessions et acquisitions d'immeubles par la commune au cours de l'année 2024.

PRESENTS :

M. RIVIERE DA SILVA	Mme DANGE
Mme DESNOUES	Mme BOIS
Mme HAMEAU	M. CHAILLOU
M. VILLARET	Mme GAUTHIER
Mme LE BIHAN	M. LACOU
M. PAOLI	Mme NOGUES
Mme BELLIZIO	Mme LOQUET
M. PIVAIN	M. LAFRAYHI
Mme BUREAU	M. HUBERT
M. PASSEGUE	Mme CAKIR
Mme PARAYRE	M. DUPRE
M. AMSTUTZ	Mme PAROU
M. DIARRA	Mme DUGUE
Mme GAMBONI	

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS ET REPRESENTES : M. LAVAL a donné pouvoir à M. RIVIERE DA SILVA.

ABSENTS : Mme MOULIN, M. ZING TSALA, M. MABOUSSOU, M. HUYGHUES DES ETAGES, Mme DAHOU.

SECRETARE DE SEANCE : Mme DESNOUES.



Fabien RIVIERE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle

Véronique DESNOUES
Secrétaire de séance

2025-568 Bilan des cessions et acquisitions d'immeubles par la commune au cours de l'année 2024.

L'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de prendre acte du bilan ci-annexé des cessions et acquisitions réalisées par la commune au cours de l'année 2024.

Vu l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission municipale aménagement, travaux et développement durable réunie le 7 janvier 2025,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 13 janvier 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du bilan ci-annexé des cessions et acquisitions réalisées par la commune au cours de l'année 2024,

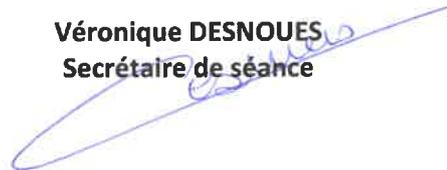
DIT qu'il sera annexé au compte administratif de la commune.



Fabien RIVIERE DA SILVA,
Maire de Saint Jean de la Ruelle



Véronique DESNOUES
Secrétaire de séance



« Le Maire certifie, sous sa responsabilité :

- le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>, et ce, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat,
- informe que dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, que cette démarche interrompt le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »



PROJET DE DELIBERATION

Bilan des cessions/acquisitions de la commune de Saint Jean de la Ruelle Année 2024

ETAT DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES

Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références cadastrales	Origine de propriété	Identité du cédant	Identité du cessionnaire	Conditions de la cession	Montant	N° acte cession
1 parcelle de terrain nu 533 m²	Rue de la Jeunette	AL n°1027	Issue de la division de la parcelle AL n°451 Emplacement réservé n°R016 au PLUm	SCCV les Jeunettes	COMMUNE		83 681 €	23-12-19-01

ETAT DES CESSIONS IMMOBILIERES

Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références cadastrales	Origine de propriété	Identité du cédant	Identité du cessionnaire	Conditions de la cession	Montant	N° acte cession
1 lot à bâtir n°2	8 allée Daniel Mayer	AY n°1138	Acquisition des Consorts FRIESS et PERRIN	COMMUNE	M. Mustapha EL BOUNNOUHI Mme Imane AGZENAY		120 000 €	24-12-19-01
1 parcelle de terrain nu	52 rue des Fontaines	AY n°1148	diverse	COMMUNE	M. Ali AGZENAY Mme Fatima ESSALHI M. Anass AGZENAY Mme Fatima BENALI		3 444 €	24-12-20-01
1 parcelle de terrain nu	24 rue de la Grande Pièce	AY n°258	Acquisition de l'association « Bâtir »(CIL du Loiret)	COMMUNE	M. Florent JANIN Mme claire OUDOT		7 920 €	24-12-20-02
1 parcelle de terrain nu	allée Daniel Mayer	AY n°1136	Acquisition des Consorts FRIESS et PERRIN	COMMUNE	M. Jérémy ROBINEAU Mme Anouchka PORCHET		20 860 €	24-12-30-01